

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IodoFence

EU2152

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 830/2015)

Date de préparation 18-sept.-2013

Date de révision :
28-oct.-2021

Numéro de révision: 2.1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit IodoFence
UFI: T2E0-20FC-8005-D8EK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Bain de trayons
Utilisations déconseillées Réservez aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V.	France: DeLaval
Industriepark-Drongen 10	Omega Parc Bat. 5
Gent	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Belgium	78997 Elancourt
Tel. +32 9 280 91 21	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3. (H412)
------------------------------	---------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Mentions de danger H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Mentions de danger spécifiques de l'UE EUH208 - Contient de l'iodate de sodium . Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
 P501 - Éliminer le contenu/le récipient comme déchet spécial. Le récipient vide doit être éliminé avec les déchets urbains

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)
 Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Iode	231-442-4	7553-56-2	< 1	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335) STOT RE 1 (H372) Aquatic Acute 1 (H400)	01-2119485285-30
Iodure de sodium	231-679-3	7681-82-5	< 1	STOT RE 1 (H372)	01-2119966138-29
Iodate de sodium	231-672-5	7681-55-2	< 1	Ox. sol. 2(H272) Acute Tox. 4 (H302) Skin sens. 1 (H317) Skin irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)	01-2120771044-60

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Contact oculaire Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Ingestion Rincez la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et / ou si de grandes quantités ont été ingérées. Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.
Inhalation Amener la victime à l'air libre.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucun(e) en particulier.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée.
Autres informations	Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation	Mettre en place une ventilation adaptée.
Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.
Classe de stockage (Allemagne)	10 - 13

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition	Sans objet
Autres recommandations	Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
--------------	----	-------------	--------	---------	-----------

Glycérine 56-81-5		TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³ Peak: 400 mg/m ³
Iode 7553-56-2		STEL: 0.1 ppm STEL: 1.1 mg/m ³	STEL: 0.1 ppm STEL: 1 mg/m ³	STEL: 0.1 ppm STEL: 1 mg/m ³	
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		STEL: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³	
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0			TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ Peak: 40 mg/m ³ Skin
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Glycérine 56-81-5		TWA: 10 mg/m ³		TWA: 20 mg/m ³	
Iode 7553-56-2				STEL: 0.1 ppm STEL: 1.1 mg/m ³ Skin	Ceiling: 0.1 ppm Ceiling: 1 mg/m ³
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		Ceiling: 2 mg/m ³		HTP: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0		TWA: 2 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Glycérine 56-81-5		MAK: 50 mg/m ³ KZGW: 100 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³
Iode 7553-56-2	Skin STEL: 0.1 ppm STEL: 1 mg/m ³ TWA: 0.1 ppm TWA: 1 mg/m ³ Ceiling: 0.1 ppm Ceiling: 1 mg/m ³	Skin STEL: 0.1 ppm STEL: 1 mg/m ³ TWA: 0.1 ppm TWA: 1 mg/m ³	STEL: 1 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³	Ceiling: 0.1 ppm Ceiling: 1 mg/m ³	STEL: 0.1 ppm STEL: 1 mg/m ³
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	STEL: 4 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	STEL: 1 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	TWA: 10 mg/m ³	STEL: 40 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³			TWA: 10 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³
Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatie
Glycérine 56-81-5					GVI: 10 mg/m ³
Iode 7553-56-2	CLV: 0.1 ppm; 1 mg/m ³		MAK: 0,1 ppm; 1 mg/m ³	ÁK-érték: 1 mg/m ³ CK- érték: 1 mg/m ³	KGVI = 0,1 ppm (1,1 mg/m ³)
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	LLV: 2mg/m ³ STV: 5mg/m ³			ÁK-érték: 2 mg/m ³ CK-érték: 2 mg/m ³	KGVI: 2 mg/m ³
Nom chimique	Lituanie	Lettonie	Belgique	Union européenne	
Iode 7553-56-2		1 mg/m ³			
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	NRD: 2 mg/m ³ (U)	0.5 mg/m ³	2 mg/m ³ (8hours) (M)		

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
Protection de la peau
Protection des mains

lunettes de sécurité avec protections latérales.
Vêtements à manches longues.
S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Gants imperméables en caoutchouc butyle, CE - Category III, Norm: EN374-1:2016, Temps de pénétration: > 8 heures - Épaisseur: 0.10/0.11 mm
En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Protection respiratoire

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Marron clair
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	4 - 6
Point/intervalle de fusion	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Solubilité	Soluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	275 - 350 cp
Propriétés explosives	Sans objet
Propriétés comburantes	Sans objet
<u>9.2. Autres informations</u>	
Densité de liquide	1.022 g/ml

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Inhalation	Aucune information disponible.
Contact oculaire	OECD 405.: Non classé.
Contact avec la peau	OECD 404.: Non classé.
Ingestion	Aucune information disponible.

DL50 orale > 5000 mg/kg; (OECD 423); Non classé

DL50 cutanée > 2000 mg/kg; (OECD 402); Non classé

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Iode	14000 mg/Kg		137 ppm 4.588 mg/L
Iodure de sodium	= 4340 mg/kg (Rat)		

Rat (rat)

Irritation

Non classé. (OECD 404 & OECD 405).

Corrosivité	Non classé. (OECD 404 & OECD 405).
Sensibilisation	OECD 406: Non classé. Contient de l'iodate de sodium. Peut déclencher une réaction allergique.
Effets mutagènes	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Effets cancérogènes	Aucun(e) connu(e).
Effets sur la reproduction	Aucun(e) connu(e).
Effets sur le développement	Aucun(e) connu(e).
STOT - exposition unique	Aucune information disponible
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible
Danger par aspiration	Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Iode	EC = 0.13 mg/L	LC50 (96 h) 0.53 mg/L		LC50 (48 h) 0.16 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés L'emballage/récipient partiellement vide doit être éliminé(e) comme déchet spécial.

Emballages contaminés L'emballage / récipient partiellement vide doit être éliminé(e) comme déchet spécial.
L'emballage / récipient vide doit être éliminé(e) avec les déchets urbains.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé

14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

IATA/CAO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2 (auto-classification)

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 830/2015 That modify REACH

Reg. 2016/918 (ATP 8 CLP)

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Reg. 528/2012 (biocidal products)

Dir. 2000/39/CE

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS

All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les reins/le foie/les yeux/le cerveau/l'appareil respiratoire/le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation

18-sept.-2013

Date de révision : 28-oct.-2021

Numéro de révision: 2.1

Remarque sur la révision:

Motif de la révision Update Section: 1.1 (UFI), 3.2

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité